



Communiqué de presse

Dématérialisation des prêts aux collectivités : la Banque des Territoires s'engage en 5 jours

Paris, 7 novembre 2019

Pour faciliter le financement des projets d'intérêt général des collectivités locales et notamment des plus petites, la Banque des Territoires lancera le 19 novembre un service digitalisé de demande de prêt accélérée.

Il permettra aux collectivités locales de disposer d'un engagement ferme de financement en 5 jours, pour un montant allant jusqu'à 1 million d'euros, via un process automatique « demande-instruction-validation ».

Ce sont plus de 36 000 collectivités locales déjà clientes ou non de la Banque des Territoires qui se verront offrir un traitement égal dans le financement de leurs projets.

Ce service fera l'objet d'une présentation¹ lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales.

L'amélioration continue de son offre dématérialisée est une priorité pour la Banque des Territoires qui souhaite notamment accompagner ses clients les plus éloignés de l'accès aux financements. Ce nouveau service s'appuiera à la fois sur l'expertise et le conseil des Directions Régionales et l'autonomie que procure le canal Digital. Il répond également à une double demande des collectivités locales : simplifier l'entrée en relation lors de leur recherche de financement et garantir le respect de l'engagement fourni dans un délai court.

Ce nouveau service promeut un modèle d'accompagnement des collectivités locales se basant sur :

- L'omnicanal et la proximité : il est disponible à partir de la plateforme Banque des Territoires (<https://www.banquedesterritoires.fr/>) via un parcours en ligne et avec la possibilité à chaque étape de prendre contact par téléphone ou par mail avec nos Directions Régionales qui connaissent les préoccupations locales des Collectivités.
- La simplicité et la rapidité : il est conçu pour qu'en quelques minutes les Collectivités puissent déposer leur demande et que les Directions Régionales les traitent en 5 jours maximum.
- L'engagement : L'offre proposée est une offre ferme de la part de la Banque des Territoires valable pendant 6 mois

Des « Mobi Prêt Flash » et « Edu Prêt Flash » pour première étape

Dans un premier temps, ce nouveau service s'adressera à toutes les collectivités locales qui cherchent à financer des projets éligibles aux financements de long terme Mobi Prêt et Edu Prêt, c'est-à-dire aux projets qui concourent à améliorer les mobilités du quotidien et ceux qui visent à construire, rénover, transformer des bâtiments éducatifs (de la crèche à l'université).

Dans les prochains mois, cette prestation dématérialisée sera étendue à une palette plus large de prêts de la gamme de la Banque des Territoires.

La Banque des Territoires réaffirme ainsi son engagement au côté des Collectivités locales pour réduire la fracture territoriale en facilitant l'accès au financement des projets les plus « Inclusifs, attractifs, connectés et durables ».

¹ Stand de la Banque des Territoires : Hall 4 – Stand n°C 05, mercredi 20 Novembre de 11h30 à 12h00

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts - Service presse : +33 1 58 50 40 00